

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

25 FEV. 2002
Dakar, le _____

**OBJET : MEMO SUR LES MISSIONS DE LA CELLULE DE SUIVI
DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(CSPLP/MEF)**

Le développement d'un système de suivi de la pauvreté est un objectif prioritaire qui comporte plusieurs aspects :

(i) la poursuite du suivi des conditions de vie des ménages qui doit comporter des supports informatisés de collecte et d'analyse permettant le développement d'outils d'aide à la décision (enquête de suivi, base de données, études approfondies, etc.). La Direction de la Prévision de la Statistique du MEF a la responsabilité de la coordination des activités relatives à la mise de ce système.

(ii) le développement du système de suivi stratégique (management et de suivi – évaluation) de la politique du Gouvernement pour la réduction de la pauvreté à travers la mise en place d'outils d'analyse de la pauvreté, de mesures des performances du programme de réduction de la pauvreté (système informatisé de suivi-évaluation, système d'information géographique, etc.). La cellule de suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (PLP) du MEF a la responsabilité de la coordination de ce volet.

(iii) la mise en place du système de suivi opérationnel des projets de lutte contre la pauvreté (y compris le projet de Fonds de Développement Social), par le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale (MDSSN) pour le suivi des performances de différents projets de Fonds Sociaux. La cellule de suivi opérationnel du MDSSN a la responsabilité de la coordination de ce volet.

(iv) la mise en place du système de suivi du projet de Fonds de Développement Social, pour le suivi des performances du projet en fonction des indicateurs de performances de définis dans l'Accord de Crédit entre l'IDA et le MEF. L'AFDS est responsable de l'exécution de ce suivi-évaluation.

La CS/MEF a la responsabilité d'élaborer un système de management et de suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté. L'objectif visé est de recueillir les informations à tous les niveaux ; de suivre les indicateurs hiérarchisés qui rendent compte à la fois des performances de la mise en œuvre de la stratégie ; et à donner aux décideurs des informations sur l'efficacité des mesures et les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté. L'objectif devra être réalisé à travers :

① La mise en place d'outils d'analyse et d'aide à la décision : Elle vise le renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans le processus afin de leur donner le soutien technique pour améliorer la gestion et l'analyse de l'information sur la pauvreté ; et la mise à disposition d'outils d'aide à la décision.

② la conception et la mise en œuvre d'un système informatisé de suivi-évaluation de la stratégie de lutte contre la pauvreté : Le but est d'élaborer, par agrégation et synthèse, un tableau de bord des indicateurs et de suivre l'exécution de la stratégie et les progrès réalisés.

③ La mise en place d'un système d'information : il s'agit à travers le développement d'un site WEB, d'un Portail au développement, de fournir toutes les informations relatives aux progrès réalisés dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, d'assurer une bonne communication des différents acteurs impliqués, et d'aider à la constitution d'une base de données sur la lutte contre la pauvreté.

④ La production et la diffusion de divers documents qui rendent compte des performances de la politique nationale de réduction de la pauvreté dont les rapports d'activités et le rapport annuel d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté qui sera édité pour servir de base d'impulsion et d'orientation stratégique.

Le Système du Suivi et de l'Évaluation

Les objectifs du suivi du PLP

Le Programme de Lutte contre la Pauvreté (PLP) soutient l'application de la stratégie de réduction de la pauvreté initiée par le Gouvernement du Sénégal. Les grandes lignes de cette stratégie ont été exposées dans le DSRP provisoire et développées plus amplement dans le plan actuel. Dans le contexte du programme du DSRP, les priorités générales pour le système de suivi et d'évaluation sont :

La définition et l'emploi d'une série exhaustive d'indicateurs pour le suivi des avancées dans la lutte pour la réduction de la pauvreté, c'est à dire :

- le suivi des niveaux de pauvreté au Sénégal,

- le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté qui a été élaborée de façon participative,
- le recueil et le partage de l'information constituant l'évidence de l'application des ajustements appropriés.

La nature générale des initiatives de réduction de la pauvreté découlent des priorités plus spécifiques de suivi et évaluation, avec divers outils dont des indicateurs généraux qui sont :

Les indicateurs de ressources et de biens et services obtenus (indicateurs intermédiaires):
 Les indicateurs intermédiaires sont associés aux indicateurs de résultats et sont étroitement liés au plan d'action. Ils permettent d'assurer le suivi du niveau des ressources affectées aux services et aux programmes qui ont pour objet de réduire la pauvreté et le suivi des programmes, c'est-à-dire le suivi de la prestation des services sectoriels conçus pour réduire la pauvreté. Au-delà de ces indicateurs de type quantitatif, des indicateurs qualitatifs devront être mis au point dans le cadre des différents programmes réservés spécifiquement aux segments les plus vulnérables de la population.

Les indicateurs de résultat :

Les indicateurs de résultats mesurent l'accès de la population aux services. Ils complètent ainsi les indicateurs d'impact et permettent de saisir les effets de la stratégie dans des périodes plus courtes. Il doit ainsi exister une forte corrélation entre les indicateurs de résultats et les indicateurs d'impact.

Les indicateurs d'impact :

Les indicateurs d'impact récapitulent les changements des dimensions de la pauvreté de la population. Ces indicateurs servent à évaluer les effets des mesures économiques et sociales prises sur le niveau de bien-être des populations et donnent ainsi une vue globale de la réduction de la pauvreté. Les changements qui affectent ces indicateurs devraient apparaître plus évidents sur le moyen et long termes et sont intimement liés aux objectifs dont la réalisation ne dépend pas uniquement des projets et programmes, mais sont aussi déterminés par des facteurs exogènes.

Donc, on a besoin des données de 4 classes de indicateurs pour faire la suivi du PLP. De plus, on a besoin des indicateurs macroéconomiques et des facteurs exogènes. (voir tableau ci-après)

Tableau 1. Types d'indicateurs	
a. Les activités et les impacts du PLP	
Les objectifs généraux	Niveaux de pauvreté, autres
Les indicateurs intermédiaires	Indicateurs physiques et financiers des ressources fournies
	Biens et services générés
Les indicateurs finaux de résultat et impact	Les indicateurs de résultat : accès aux services, utilisation et satisfaction vis-à-vis des services, revenu, emploi
	Les indicateurs d'impact, effet sur les degrés de bien-être
b. Indicateurs macroéconomiques	Impact de politique macroéconomique sur la SRP Incidence de la SRP sur la croissance
c. Indicateur des conditions du PLP	
d. Indicateurs de degré d'exécution du PLP	
	Application de Mise en Œuvre du PLP

Le système de suivi et les principes directeurs de sa mise au point.

Avec la clarté des objectifs de suivi et d'évaluation, il est possible de définir la majeure partie des activités menées pour les atteindre. La Cellule de Suivi (CS) entreprend les activités suivantes :

- ① La sélection de l'information et des indicateurs pertinents
- ② La collecte des données pour le suivi incluant le recueil et le stockage de l'information gouvernementale sur les activités de réduction de la pauvreté au Sénégal.
- ③ L'analyse des données et la préparation et la détermination des indicateurs de suivi du PLP et la préparation des évaluations.
- ④ La présentation de l'information et la publication des résultats du suivi et de l'évaluation du PLP.
- ⑤ L'utilisation de l'information pour servir d'appui à la planification des politiques économique et budgétaire.
- ⑥ La participation et l'organisation de rencontres nationales et régionaux pour le suivi et l'évaluation.
- ⑦ L'entretien du système de suivi et le renforcement des capacités des services impliqués.

La sélection de l'information et des indicateurs pertinents

La plupart des actions de réduction de la pauvreté définies dans le PLP sont destinées à être réalisées par des départements ministériels du Gouvernement du Sénégal. Chaque ministère est censé fournir à la CS l'information, en relation avec la mise en œuvre du DSRP. La CS collecte l'information, la met en forme, procède à son stockage, et l'utilise pour des analyses et des rapports.

La préparation (détermination) des indicateurs et la réalisation d'études

La CS se servira des données provenant de départements ministériels, d'enquêtes et d'autres sources pour déterminer les indicateurs de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Les tableaux des indicateurs font actuellement l'objet d'une finalisation par un Comité ad hoc mis en place à cet effet.

Sur cette base, la Cellule de Suivi va élaborer, par agrégation et synthèse, un tableau de bord général pour suivre l'exécution de la Stratégie afin de mesurer l'impact.

Le travail de collecte et de traitement des informations devra se faire en liaison avec les structures impliquées.

Elle recourra aussi aux études sur diverses questions si nécessaires (indicateurs, pistes nouvelles, évaluation d'expériences, voyages d'études sur des expériences pertinentes.

La publication des résultats du suivi et de l'évaluation du PLP

La préparation des **rapports de suivi** et de divers documents prise en charge par la Cellule de Suivi (CS) au niveau national.

Les rapports devront être annuels pour servir de référence ou de guide pendant l'élaboration du budget de l'Etat et des collectivités locales en ce qui concerne les actions à renforcer dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Le système devra ainsi être entretenu par une très large diffusion des résultats de suivi auprès de tous les acteurs impliqués qui pourront apporter des remarques sur le travail qui a été fait.

La Cellule de Suivi du PLP /MEF

